

Il y a des nouvelles qui créent un certain malaise. Il y a des nouvelles qui révoltent, qui indignent même. Le scandale des rames trop larges est de celles-là. Car cette semaine on a appris que les 341 nouvelles rames de TER commandées par la SNCF seraient trop larges pour certaines gares françaises. 1 300 quais devront ainsi être rabotés pour un coût de 50 millions d'euros. La raison d'une telle bourde ? Un manque de communication entre la compagnie de transport et RFF, propriétaire des voies qui aurait transmis de mauvaises mesures. Quelles que soient les raisons, le malaise est palpable et aura sans doute bien du mal à se dissiper. Car tout de même une erreur à 50 millions d'euros à une époque où on nous répète encore et encore que les Français doivent se serrer la ceinture, doivent faire des efforts... ça passe mal. Alors certes, sans doute pour apaiser les esprits, on a appris que le ministre des transports a demandé qu'une enquête interne soit réalisée. Mais au final, nous on peut vous assurer, sans crainte de se tromper, que le prix des tickets de train va augmenter dans les prochains mois... On parie ?

## Européennes : pourquoi certains ne veulent pas que vous alliez voter

**Le taux d'abstention pour le scrutin des Européennes de ce dimanche 25 mai risque (si l'on en croit tous les médias) de battre de nouveaux records. On parle de 60 à 70 % d'abstention, du jamais vu sous la V<sup>e</sup> République. Qu'est-il fait pour y remédier ? Clairement, pas grand-chose...**

**P**our le compte de la circonscription Nord-Ouest un débat télévisé était programmé ce mardi 20 mai, un grand débat organisé par France Télévision. Une occasion vous le comprenez bien de voir les candidats croiser le fer, et surtout pour le citoyen d'essayer de percevoir les lignes de fractures entre les différents partis, d'entendre les propositions des uns et des autres, de pouvoir se faire une idée, de comprendre les enjeux...

Ce grand débat aura été diffusé... à 22 h 30. Une heure comme chacun le sait de grande écoute, et qui convient à ceux qui se lèvent tôt le lendemain matin.

On serait presque tenté de croire :

- qu'après la raclée électorale que vient de prendre le gouvernement aux élections municipales, il ne souhaite pas que les électeurs se déplacent trop nombreux jusqu'aux urnes, afin d'éviter un nouveau désastre.

- que le gouvernement qui avait promis en 2012 de réorienter l'Europe, a peur que les Français n'aient, eux, pas capitulé, et qu'ils votent pour des élus prêts à se battre contre cette Europe libérale.

- que les forces politiques liées au capi-

tal, qui détient lui les grands médias d'information, accompagne la démarche gouvernementale d'appel implicite à l'abstention, trop satisfaits qu'ils sont des orientations prises.

- que le gouvernement et la droite ont

**Le 25 mai, une seule possibilité de vous battre et de vous défendre : se mobiliser !**

peur que les Français votent contre les politiques d'austérités imposées aux peuples européens, mais également contre sa déclinaison française, le soi-disant pacte de responsabilité...

Ils veulent vous amener à l'abstention, et bien le 25 mai donnez-leur une bonne leçon en vous saisissant de l'occasion pour donner un avis éclairé sur l'Europe et sur un certain nombre de faits :

- le non des Français lors du référendum de 2005 qui a été ignoré, méprisé. Aujourd'hui on essaye à nouveau de confisquer la parole aux citoyens en organisant le non débat politique.

- la politique initiée par Manuel Valls qui va, avec ses 50 milliards d'euros de coupes budgétaires, rendre encore plus difficile la vie de tous les jours en diminuant l'accès aux services publics et en réduisant toujours davantage le pouvoir d'achat.

- les demandes sans cesse répétées du patronat de réduire les salaires et notamment le SMIC en créant un SMIC jeune

et pourquoi pas un SMIC réinsertion. Ne vous laissez pas engourdir par ceux qui préfèrent que vous restiez en dehors du débat. Il n'y a aucune fatalité à cette Europe, de plus en plus remise en question.

Le Parlement européen peut bloquer le grand marché transatlantique et la destruction programmée de ce qui reste de notre agriculture et de notre industrie, comme il a bloqué sous la pression populaire l'accord international ACTA négocié secrètement avec les USA.

Le Parlement européen peut bloquer la privatisation des trains, comme il a bloqué la privatisation des ports en 2006 grâce à la mobilisation des syndicats.

La gauche unitaire européenne, où siège le Front de Gauche, est le seul groupe de gauche à avoir systématiquement voté contre les plans d'austérité. La gauche unitaire est en situation de doubler son nombre d'élus et de devenir la troisième force au Parlement européen.

En France ne restons pas en dehors de ce mouvement et participons à faire grandir les forces de résistance à travers l'Europe.

Dimanche à Calais comme ailleurs, **votez pour la liste Front de Gauche conduite par Jacky Hénin** dans la circonscription Nord-Ouest.

### Le dessin

LES FRANÇAIS SE SENTENT TRÈS PEU CONCERNÉS PAR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



### A regarder

Si vous avez raté le débat sur les Européennes (sur France 3 mardi soir) qui mettait en présence 6 des candidats, dont Jacky Hénin, on ne peut que vous conseiller de le retrouver en replay ou directement via ce lien :  
A retrouver sur : <http://nord-pas-de-calais.france3.fr/emissions/le-grand-debat-des-europeennes-nord-ouest>

Parce que pour ce qui est de compte-rendus par voie de presse...

### Rendez-vous

On le savait depuis son arrivée, mais on n'y croyait pas. A l'occasion du **départ de notre ami Rémi** pour rejoindre sa compagne qui se languit de lui, nous organisons un pot de l'amitié le **mercredi 28 mai**, afin de le remercier de sa sympathie et de son dévouement pour le parti et la section de Calais, ainsi que pour le travail effectué durant les deux campagnes électorales. Bon vent à Rémi et à l'élue de son cœur.  
**Rendez-vous à 18 h30**, à l'Atelier, 196 Bd de l'Égalité.

### Rendez-vous

Vous aimez danser ? Alors la prochaine soirée de l'Atelier est toute indiquée pour vous plaire. Boule à facettes, disco et ABBA au rendez-vous pour une soirée une soirée années 80. Préparez les tenues à paillettes...

Soirée années 80  
Samedi 31 mai  
à partir de 18 h 30  
A l'Atelier



Prix : 4 € pour une boisson et un croque-monsieur

### On le note

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates des prochains conseils :

Conseil communautaire  
Jeudi 19 juin  
18 h30

Conseil municipal  
Mercredi 25 juin  
18 h 30

**Communiqué de presse****Expulser en soignant, un nouveau protocole thérapeutique contre la gale ?**

Le préfet du Pas-de-Calais vient d'annoncer sa décision d'expulser les migrants présents sur différents sites de la ville de Calais tout en leur proposant un traitement contre la gale alors même qu'une épidémie touche ces personnes vivant dans des conditions intolérables. Les associations sur place s'indignent de cette décision prise sans concertation et dénoncent la mise en danger de personnes en grande précarité.

Dans les conditions annoncées, les malades ne seront pas correctement soignés et l'épidémie ne sera pas stoppée. Cette annonce va amener les populations à quitter leurs lieux de vie sans avoir été soignées, ce qui risque d'étendre l'épidémie aux autres camps de la région.

Par ailleurs, les centaines de migrants qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de demande d'asile seront dans une situation de vulnérabilité encore accrue. Les propositions de prise en charge des mineurs isolés étrangers ne semblent pas adaptées à l'accueil spécifique dont doit bénéficier tout mineur sur le territoire français.

L'épidémie de gale est bien la conséquence du non-respect des recommandations émises depuis des années par les associations et les autorités de santé qui demandaient que des structures d'hygiène (points d'eau, douches, latrines) soient installées à

Calais.

Ces conditions d'expulsion ne respectent pas la circulaire du 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites ». Celle-ci prévoit notamment un temps de concertation entre tous les acteurs impliqués pour que des solutions alternatives de logement soient anticipées.

**Les associations dénoncent des mesures prises sans concertation qui combinent des soins inadaptés à des expulsions. Elles souhaitent que des mesures efficaces soient prises pour assurer une prise en charge des personnes migrantes respectueuse des droits fondamentaux.**

Associations signataires :

Médecins du Monde ; Délégation du Secours Catholique du Pas de Calais ; France Terre d'Asile ; L'auberge du migrant ; Calais ouverture humanité.

**Poil à gratter****My Ferry Link**

Une nouvelle fois la « commission compétition », vous savez cet organisme anglais qui aime tant My Ferry Link, vient de rendre un avis interdisant aux navires qu'exploite la compagnie calaisienne d'accoster à Douvres. A l'occasion du Conseil municipal de Calais de ce mercredi 21 mai (sur lequel nous reviendrons la semaine prochaine) Virginie Quenez au nom de toutes les composantes de la liste Ensemble pour Calais, devait présenter une motion votée à l'unanimité :

« Vœux pour exiger l'intervention du gouvernement français après la décision provisoire de l'Autorité Britannique vis-à-vis de la société My Ferry Link. La décision provisoire de l'Autorité Britannique de la Concurrence est un scandale. L'interdiction faite à My Ferry Link de desservir le port de Douvres, principal point d'entrée du trafic transmanche en Grande-Bretagne, doit être vu comme une attaque contre la France.

L'argument de l'autorité britannique arguant du monopole d'Eurotunnel est un faux-nez. My Ferry Link est une société coopérative ouvrière indépendante d'Eurotunnel. Les rapports entre les deux sociétés sont des rapports commerciaux de location de navires. Ainsi, derrière les appels au respect de la « concurrence », il s'agit pour la Grande-Bretagne de garantir à son unique profit la liaison Douvres-Calais en n'hésitant pas à menacer la vie d'une compagnie maritime française de qualité. Un tel comportement est inac-

ceptable, la coopération entre deux pays ne doit pas se faire pour l'intérêt de l'un au détriment de l'autre. Un avis définitif de l'Autorité Britannique doit être rendu au cours du mois de juin. Dans ce cadre, nous appelons le gouvernement français à réagir avec vigueur le plus rapidement possible pour empêcher la Grande-Bretagne de détruire sciemment une entreprise française. Nous appelons le gouvernement français à appeler la Grande-Bretagne à la négociation pour garantir le droit de chacun à travailler. »

**Heureusement, ils ont rectifié...**

Dans son numéro du jeudi 22 mai le Nord Littoral évoque la motion proposée par Yann Capet et adoptée à l'unanimité sur My Ferry Link. La motion a bien été adoptée à l'unanimité mais à l'initiative de Virginie Quenez pour le Parti Communiste, le Parti de Gauche et le PGPC et le PS comme l'avait rappelé Natacha Bouchart avant sa lecture. Et comme a ensuite rectifié le journal local.

**A quel jeu joue La Voix du Nord ?**

Le mardi 20 mars, dans la rubrique *Bonjour* de la voix du Nord, Corentin Establet s'étonne de ne pas réussir à joindre M. Hénin par téléphone pour écrire un article sur les élections européennes. Il s'étonne également de ne pas pouvoir se rendre sur le site internet du candidat.

Renseignements pris auprès d'Olivier Pecqueux, il s'avère que Corentin Establet s'est trompé de site internet et que ni lui ni Olivier Pecqueux n'ont téléphoné à l'assistante de M. Hénin. Par ailleurs aucun message n'a été laissé ni sur le portable de l'élu, ni sur la ligne fixe de la permanence du Député.

Le plus drôle dans cette histoire c'est que le lendemain *La Voix du Nord* publiait une réaction de Jacky Hénin sur l'affaire My ferry Link, interrogeait à distance le député sur l'annonce du préfet du Pas de Calais. Jacky Hénin injoignable pour faire un article sur les Européennes dans *La Voix du Nord Calais* mais joignable pour My Ferry Link et joignable dans le reste de la région : Douai, Lille, Maubeuge... Tout cela ne fait pas très sérieux.

D'autant moins sérieux qu'interrogé, l'un des journaliste de *La voix du Nord* promettait un coup de fil pour « cet après-midi ». 21, 22 mai... il faudra attendre le 23 mai après-midi pour qu'un échange téléphonique fasse connaître à la permanence du député que *La Voix du Nord* renonce à un article sur les européennes. Plus le temps la campagne se termine. Ben voyons ! Alors que le taux de participation aux élections européennes s'annonce particulièrement faible, la seule tête de liste de Calais n'aura pu s'exprimer sur Calais. Proprement scandaleux. Bien évidemment, cela n'a absolument rien à voir avec une manœuvre destinée à parler le moins possible du Député européen, juste une malencontreuse erreur...

**Développement économique****Spyland - Calais Park : le duel**

Enfin Spyland est quasiment hors circuit. Devancé dans la course aux parcs d'attraction par un second projet, sorti juste avant le second tour des municipales et pour l'instant connu sous le nom de Calais-Park. La raison ? Le second projet serait plus abouti. En quelques chiffres, ça donne ça :

Spyland :

50 ha, de 1 000 à 5 000 emplois selon les moments, 500 millions d'euros d'investissements, 2 millions de visiteurs par an

Calais-Park :

50ha + 20 ha, 1 000 emplois directs et indirects, 350 millions d'investissement, 1,6 millions de visiteurs par an

Quant au concept de ce 2<sup>e</sup> projet porté par IDID et Loftus Overseas Management (récusés par Noraparc, porteur du projet Spyland), il s'axerait autour de l'aventure, voire de Jules Verne, et comprendrait 6 zones : lamer, « steam punk », heroic fantasy, science fiction, manga et grandes aventures. Un concept plus « familial » selon Natacha Bouchart qui aurait exprimé sa préférence. Quant à la cohérence de l'affaire, on vous laisse juger.

Un projet dont on expliquait dans le n°250 que la société IDID, spécialiste des parcs d'attraction, a été créée il y a moins d'un an avec un capital de 1 000 €. Quant à Loftus Overseas Management, il s'agit en fait d'une société recréée à Hong-Kong, suite à la liquidation judiciaire puis à la radiation pour « insuffisance d'actifs » de Loftus France. On espérait alors que le Yann Tran Long, directeur de LOM, n'avait absolument rien à voir avec le Yann Tran Long qui aurait fait partie du FANE (groupuscule néonazi) et qui serait aussi membre de l'OMAC (Omnium des Minéraux d'Afrique Centrale) impliqué dans des affaires de négociations de diamants en Afrique.

Vérifications faites, il a à voir, puisqu'il s'agit du même homme. Un petit tour sur internet suffit en effet pour retrouver des photos du directeur de LOM et du Yann Tran Long, ancien du FANE, et de comprendre qu'il semble bien que l'on parle de la même personne.

Ce que l'on craignait semble donc se confirmer : la municipalité calaisienne, et notamment Mme Bouchart, a de bien drôles de fréquentations... Étrange que la presse locale n'ait pas eu l'idée d'aller vérifier nos dires... A moins que cette discrétion soit téléguidée par la municipalité, il ne faudrait pas s'en étonner. Ah non, c'est vrai, la presse est objective et indépendante...

**Soirées méchoui et barbecue le samedi 24 et dimanche 25 mai**

L'Atelier vous donne rendez-vous pour deux soirées méchoui le samedi 24 mai aussi le dimanche 25 mai pour suivre ensemble la soirée électorale. Venez assister aux résultats entre copains, c'est toujours plus sympa...

Méchoui/barbecue + frites à 5 € (hors boisson)

À partir de 18 h



**Réservation impérative** directement au 196 Bd de l'Égalité.